

D.E.J.E.P.S mention tennis. – Par la voie des unités capitalisables

🔗 Cette formation vise à obtenir le :

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Tennis

L'enseignant professionnel de tennis, titulaire d'un D.E est appelé « Moniteur de Tennis ».

Dans l'exercice de ses missions, il met en œuvre des actions sportives et de développement, enseigne la discipline de façon individuelle ou collective à tous public et à tous niveaux.

🔗 Type d'emploi :

Enseignant en structure publique ou privée sous tout type de statut (salarié, indépendant, mixte ou bénévole).

🔗 Prérequis pour entrer en formation suite aux tests de sélections :

- ➔ Etre âgé(e) de 18 ans minimum à la date d'entrée en formation.
- ➔ Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC 1), ou d'une qualification admise en équivalence (AFPS...).
- ➔ Etre en mesure de justifier d'un classement de 15/2 au minimum (être ou avoir été).
- ➔ Etre titulaire d'une licence fédérale de tennis en cours de validité.
- ➔ Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis datant de moins de 3 mois.
- ➔ Etre titulaire du diplôme du CQP ET (ou AMT) ou être en mesure une attestation de 90 heures minimum d'enseignement sur une année sportive.

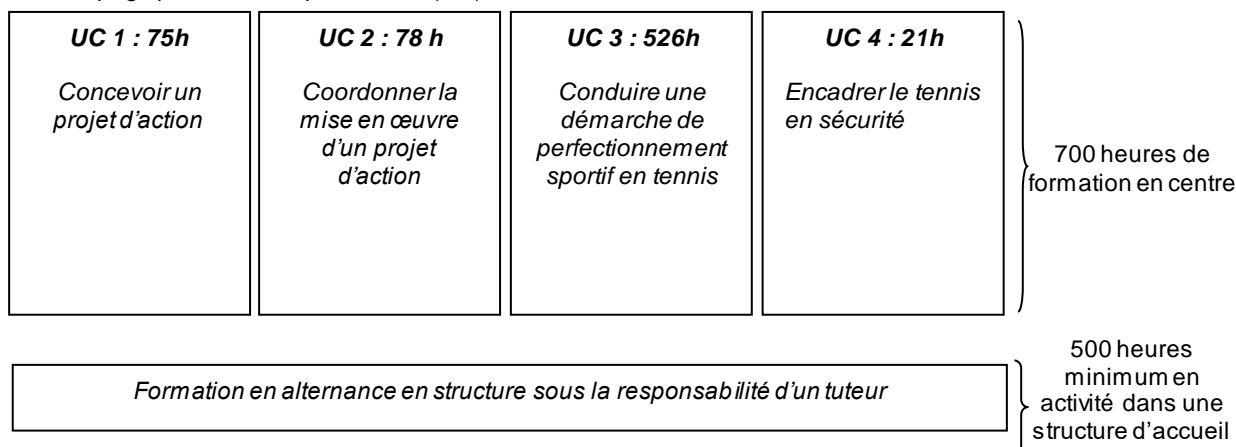
🔗 Contenu de la formation :

C'est une formation en alternance d'une durée de 700 heures en parcours complet au Centre de Formation et de 500 heures minimum en structure d'accueil. Cette formation est proposée sur une période **d'1 an**.

Les activités :

- Il met en œuvre des actions sportives ou de développement
- Il coordonne des actions sportives ou de développement
- Il gère son emploi
- Il conduit des actions d'enseignement à tous niveaux et pour tous public
- Il conduit des actions d'enseignement pour des pratiquants en situation de handicap (tennis en fauteuil, tennis adapté, autres...)
- Il conduit des actions de développement
- Il assure le suivi de la formation des encadrants placés sous sa responsabilité
- Il encadre le tennis en sécurité

Découpage par Unités Capitalisables (UC) :



↳ **Lieux de la formation :**

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique. Autrement dit, la formation se déroule dans plusieurs lieux distincts : l'organisme de formation et la structure d'accueil.

Lieu principal au choix du candidat : Le Centre de Ligue à **La Grande Motte** ou à **Balma, CIT Cap d'Agde**

Lieux annexes : Les centres départementaux, les structures d'accueil en fonction des inscriptions des candidats.

↳ **Calendrier de la formation :**

Du 22 août 2022 au 29 août 2023. Les jours de formations sont principalement les lundis et mardis de chaque semaine. Cependant la formation commence par 2 semaines complètes.

↳ **Modalités d'évaluation et de certification :**

UC1 / UC2 : 1 épreuve certificative. Si l'épreuve n'est pas validée, le candidat peut se présenter à une épreuve de rattrapage.

Présentation d'une démarche de projet (20 minutes) suivi d'un entretien (40 minutes)

UC3 : 2 épreuves certificatives (modalité A et B). Pour chaque modalité, si l'épreuve n'est pas validée, le candidat peut se présenter à une épreuve de rattrapage.

Modalité A : Présentation d'un document comprenant une démarche d'enseignement collectif et d'une démarche de formation de cadre (30 minutes) suivi d'une séance pédagogique (60 minutes) et d'un entretien (30 minutes).

Modalité B : Présentation d'un document comprenant une démarche d'entraînement (15 minutes) suivi d'une séance pédagogique (60 minutes) et d'un entretien (30 minutes).

UC4 : 1 épreuve certificative. Si l'épreuve n'est pas validée, le candidat peut se présenter à une épreuve de rattrapage.

Entretien sur les problématiques liées à la sécurité des pratiquants et des tiers (15 à 30 minutes).

↳ **Coût de la formation :**

8050 euros

↳ **Equivalences et V.A.E :**

Possibilité d'obtenir des allègements de formation en fonction des équivalences présentées.

Possibilité d'obtenir le diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (V.A.E).

Pour s'informer sur le financement de la formation :

Responsable : Frédéric FORTE

06 03 00 11 30

frederic.forte@fft.fr

Pour s'inscrire :

A partir du 15 Février 2022 sur le site de la Ligue Occitanie de Tennis :

Pour s'informer sur la partie pédagogique de la formation :

Responsables : Philippe Bresciani (Grande Motte) 06 08 66 74 74 philippe.bresciani@fft.fr

Christophe Lemesle (Balma) 06 81 61 65 13 christophe.lemesle@fft.fr

Arnaud Balmond (Cap d'Agde) 06 13 02 22 48 abalmond@elite-forma.com